

MASTER 2 DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS INTERNATIONAUX

· MASTER 2 DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS / DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS INTERNATIONAUX

L'administration des organisations culturelles est plus que jamais au centre des préoccupations des décideur/euses et des responsables de structures. La gestion des collectifs, la conduite des projets, l'introduction des changements,

Présentation

L'administration des organisations culturelles est plus que jamais au centre des préoccupations des décideur/euses et des responsables de structures. La gestion des collectifs, la conduite des projets, l'introduction des changements, la mise en œuvre des projets, les grandes réformes des politiques publiques au niveau territorial, la mondialisation culturelle et les nouvelles logiques collaboratives sont au cœur des métiers des arts et de la culture et entraînent des changements organisationnels indéniables.

Le parcours de Master Développement de projets artistiques et culturels internationaux (M2 DPACI) vise à former des acteur/trices capables d'accompagner le travail des praticien.nes (artistes, créateur/trices) et de coordonner une stratégie de programmation des œuvres, de recrutement des artistes, une vision politique en lien avec le territoire et un cadrage financier d'établissement, dans le secteur artistique et culturel en France et à l'étranger.

Le parcours est résolument pluridisciplinaire, et ce, à deux niveaux :

- Au niveau des enseignements et des choix pédagogiques : les universitaires comme les professionnels porteront dans leurs enseignements une approche communicationnelle, sociologique, économique et politique, artistique.
- Au niveau des secteurs culturels : les enseignements recouvrent toutes les sphères des métiers des arts et de la culture : spectacle vivant, arts visuels, patrimoine, nouveaux champs art-sciences, design, éducation artistique.

Spécificités

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Camille JUTANT](#)
[Sarah CORDONNIER](#)

Contact secrétariat

icom-master-dpaci@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Droits d'inscription 2020 /2021 en master 243 euros + Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 92 euros.

Stage obligatoire Durée : 4 mois minimum Date de début : à partir de février

Candidature

Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission de [M1 Direction de projet et d'établissements culturels](#)

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Savoir coordonner et accompagner des projets de développement artistiques et culturels français et internationaux, réaliser le bilan et l'évaluation des projets et saisir leurs enjeux à l'échelle française, européenne et internationale.
- Avoir une capacité de réflexion stratégique au service de compétences techniques de gestion administrative et financière, de management et de montage de projets.
- Savoir effectuer un diagnostic, dégager des tendances ou élaborer des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques.
- Connaître les acteurs/publics et privés des secteurs culturels, en France et à l'étranger, leur structure administrative et leur modèle économique.
- Connaître les enjeux des politiques culturelles publiques pour encadrer une mission dans une unité territoriale, ou assister et conseiller/ère les élus et les comités techniques.
- Concevoir un projet d'établissement culturel.
- Savoir organiser un collectif de travail, manager une équipe, communiquer sur un projet.
- Connaître la méthodologie du projet culturel et ses différentes dimensions.
- Avoir une approche sociologique et communicationnelle du travail et des organisations culturelles.
- Savoir faire des recherches documentaires et mener une enquête.
- Avoir la capacité de circonscrire un objet de recherche et adopter la méthodologie appropriée.
- Capacités de conceptualisation, d'analyse, d'autonomie et de synthèse.

Connaissances à acquérir

- Une connaissance des logiques de l'action culturelle : analyse et fondements de l'action culturelle, modèles professionnels de la culture, analyse stratégique, méthodologie de projet (concept de projet et ses différentes dimensions, conduite, montage et évaluation).
- Une compréhension du processus de l'œuvre et de la circulation des formes artistiques : processus de création artistique, les enjeux de la médiation, la réception, les publics, l'espace d'exposition.
- Une connaissance de l'Europe de la culture et de la mondialisation : construction européenne, les politiques culturelles européennes, la coopération, les réseaux, la coopération internationale, l'interculturalité.
- Une connaissance des nouveaux modèles de développement culturel : la gestion et le management des entreprises culturelles, les politiques

publiques de territoires, la gouvernance culturelle, les industries culturelles, les enjeux du numérique.

- Un approfondissement des méthodologies de la recherche : méthodes des sciences sociales, travaux de recherche, montage de projets.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

- Directeur/Directrice de structures de production et de diffusion artistique
- Administrateur/Administratrice de structures culturelles
- Secrétaire général.e, chargé.e de programmation et chargé.e de développement
- Directeur/Directrice des affaires culturelles des collectivités territoriales
- Directeur/Directrice d'établissements d'enseignement artistique
- Médiateur/Médiatrice culturel.le
- Directeur/Directrice du service des publics
- Community manager/euse, responsable de la stratégie numérique
- Directeur/Directrice d'un centre ou institut français à l'étranger
- Responsable du mécénat dans les entreprises privées ou les fondations
- Chargé.e de mission, de communication, d'ingénierie culturelle